

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-717084

12/11/91

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule :	7356	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : SSAF Adam ed		
Date de naissance : 06.05.1966		
Adresse : Bd Jum Robbie AP7 Etg3 Hay Elles		
Tél. : 06 76 46 61 57 Total des frais engagés : 1682 Dhs		

Cadre réservé au Médecin	Dr. Merini Abderrazak Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue 21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) Place Charles Nicolle Bd Abdelloumen - Casablanca Tél 0522.29.69.16 - INPE : 091188094
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 16/06/2022	
Nom et prénom du malade : LOUANE	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : maladie de plastron	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01/10/2022

Cas 1

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1h.06.2022	Y	300 MA	300 MA	INP : 0941188094 Docteur MERINI Abderrazak Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue 27 Rés. Pasteur (Institut Pasteur) Place Charles Nicolle - Cesa

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POLY TIR DR. TIR ABDELLAH	14/06/22	182 MA

ANALYSES - RADIGRAPHIES

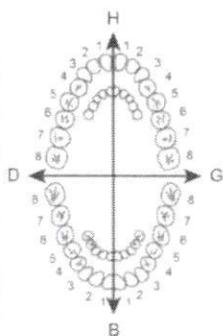
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

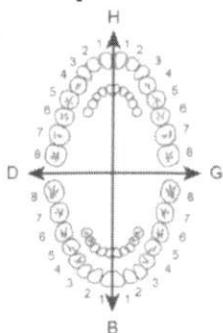
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
ORTHOPLATE SARL Rue SACHIK 1022 Angle Bd. Saïgonne - Rue Jaâfar... Ibnou Hanib - CASABLANCA Tél : 05 22 27 85 67	23.6.22					1200,00

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
35533411	11433553
B	G

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Therapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

الجراحة التعويضية من الورك والركبة

جراحة القدم بالمنظار

ORDONNANCE

Casablanca, le :

18 / 07 / 2022

ALOUANE
ILOHAMI

Dr. Merini Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
21 Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur)
Place Charles Nicolle Bd Abdelmoumen Casablanca
Tél : 0522.29.69.16 - INPE : 091188094

confidentiel

Senelle mère pied
plat valgus important

Dr. Merini Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
21 Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur)
Place Charles Nicolle Bd Abdelmoumen Casablanca
Tél : 0522.29.69.16 - INPE : 091188094

21، إقامة باستور (مقابل معهد باستور) - ساحة شارل نيكول - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء

21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolle - Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522.29.69.16 - GSM : 0668.62.18.13 - الفاكس : 0522.29.69.35 - الهاتف : INPE : 091188094

Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفى ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة التعويضية من الورك والركبة

A LOUANE .
IL CHAM.
16/06/2022 .

ORDONNANCE

LOT: 2M344
PER: 10-2023
PPV: 70.00DH

- Newflex chaud : 2 à 3 application / j

PHARMA
LOT 210580
EXP 12/2023
PPV 30.00DH

PPV: 82DH40
PER: 11/24
LOT: K3170-31

1 simouane .

Dr. Merini Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur)
Place Charles Nicolle Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522.29.69.13 - INPE: 091188094

إقامة باستور (مقابل معهد باستور) - ساحة شارل نيكول - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء

21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolle - Bd. Abdelmoumen - Casablanca

Téléphone : 0522.29.69.35 -fax : 0522.29.69.13 - التلفاكس : 0668.62.18.13 - GSM : 091188094

ICE : 002007134000021 - IF : 24925140 - INPE : 091188094

Cabinet Dated:

0522994077.

1665: 7356

Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة الترمومضية من الورك و الركبة

ALOVADA.
FC HAM.
14/06/2022.

ORDONNANCE

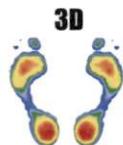
Faire réaliser par un podologue, une paire de semelles orthopédiques sur mesure avec:

- * cuvette talonnière
- * soutien rigide de voûte
- * pelote appui retrocapitale médiane

med plus souple importat.

ORTHO AL MAURIK S.A.R.L
Rés. AL MAURIK 2
Angle Bd. Bourguigne - Rue Jaâfar
Ibnou Habib - CASABLANCA
Tél. : 05 22 27 85 67

Dr. Merini Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur)
Place Charles Nicolle - Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522.29.69.16 - INPE : 091188094



Le Spécialiste du pied

CASABLANCA LE 23-08-2022

ALOUANE ILHAM

FACTURE N°1698

Une paire de semelles orthopédiques au montant de 1200.00dhs

Mille deux cents dirhams.

ORTHO PODIATECH S.A.R.L
Rés. AlMACHRIK 2
Angle Bd. Bourgogne - Rue Jaâfar
Ibnou Habib CASABLANCA
Tél. : 05 22 27 85 67

ORTHOPODIATECH - sarl

Ang. bd Bourgogne et Rue Ibn Habib , Rés. AlMachrik 2, (en face de la BMCI) Bourgogne - Casablanca - Maroc

📞 +212 5 22 27 85 67 - 💬 +212 6 49 01 40 07

RC : 111349 - IF : 1005388 - Patente : 35602099

✉️ *orthopodiotech* 📩 *orthopodiotech186@gmail.com*

ICE : 0000 2678 00000 75